



**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 13 DECEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal de la Commune de GARCHES, légalement convoqué, s'est assemblé, le mercredi 13 décembre 2023 à 18 heures 00, Salle du Conseil Municipal, sous le Présidence de Madame Jeanne BECART, Maire.

ETAIENTS PRESENTS :

Madame Jeanne BECART, Monsieur Bertrand OLIVIERO, Madame Béatrice BODIN, Monsieur Thierry MARI, Madame Cécile PONY-VIGIER, Madame Charlotte DENIZEAU-LAHAYE, Madame Julien MAGITTERI, Madame Charlotte BAQUET, Monsieur Benoît BAS, Monsieur Allain MAIRE, Monsieur Bruno GUERRA, Monsieur Marc LAUNAY, Madame Nathalie LOUVEL, Madame Sylvie THOMAS-DURIER, Madame Sophie RECHSTEINER, Monsieur Thierry DE PONCINS, Madame Patricia SAVIN, Monsieur Benoît CUIGNET, Monsieur Grégoire VERSPIEREN, Madame Caroline FACY, Monsieur Grégory DEBAUVE, Madame Roman JACQUEMONT, Madame Emilie BRIAND, Madame Solène ALLANIC, Madame Nathalie BOINET, Madame Agnès DUMONT, Monsieur Yann BURSTEIN, Monsieur Yves MENEL, Madame Sylvie BOSSET, Madame Laurence DERMAGNE, Madame Isabelle LE MADEC, Monsieur Philippe HERZOG.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Pierre-Louis BRIÈRE pouvoir à Thierry MARI.

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de personnes présents	32
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants pouvoirs compris	33

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Grégory DEBAUVE

2023.12.13.001

Délibération portant approbation du procès-verbal de séances du 27 septembre et 09 octobre 2023 et informations portant sur les décisions prises par Mme le Maire au regard de la délégation des compétences

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la signature des procès-verbaux du conseil municipal des 27 septembre et 09 octobre 2023

PREND ACTE des décisions prises par Mme le Maire au regard des délégations de compétences

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Enregistrement de la préfecture en date du :	14/12/2023
Date exécutoire :	14/12/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.

Jeanne BECART
Maire de Garches